

REPUBLICQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2002 - 0168 DU 12 AVRIL 2002

Portant promotions et nominations à
titre normal et militaire dans l'Ordre
du Mérite du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 14 Mai au 28 Juin 2001 ;

DECRETE :

Article 1er : sont promus à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans le nouveau grade, les Officiers, Sous-Officiers dont les noms suivent :

Au Grade de Commandeur

Armée de Terre

- Capitaine MAMADOU Sikirou (Officier OMB – Déc. N° 78-63 du 16.03.1978)

Au Grade d'Officier

- Intendant militaire de 1^{ère} classe GBIAN Robert – chev.OMB/Déc.n° 94-447 du 29.12.1994)
- Lieutenant-Colonel KPANOUE Julien (Chev. OMB/Déc. N° 93-293 du 03.12.1993)
- Sergent ODOUYOMI Sikirou (Chev.OMB/Déc. N° 78-63 du 16.03.1978)
- ADJUDANT OGUIDI Lazare Gbokanlé (Chev.OMB/Déc. N° 78-63 du 16.03.1978)

Article 2 : sont nommés à titre normal et militaire au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans l'Ordre, les Officiers, Sous-Officiers dont les noms suivent :

Ministère de la Défense Nationale

Etat Major des Armées

Armée de Terre

- Adjudant AGOSSA Comlan Séverin
- Adjudant-Chef BOGNONKPE Philippe
- Lieutenant-Colonel DJOHOUN Kokou André Cyriaque
- Lieutenant-Colonel HOUNCHONOU Bonou Cakpo Séraphin
- Chef d'Escadron HOUNGBEDJI Ogbèdohoun
- Chef de Bataillon MESSAN DOHOUNGBO Agossou
- Commandant SAMSON Orou
- Lieutenant-Colonel TINHOUETO Darius Emmanuel

Forces Navales

- Maître Principal ADANDE Victor
- Capitaine de Frégate DOSSOU Jean-Baptiste Siméon

Forces Aériennes

- Feu Capitaine VIGNON Jean-Pierre Henri Léandre (à titre posthume)
- Commandant AKAKPO Louis

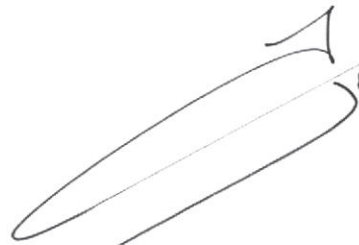
Gendarmerie Nationale

- Maréchal des Logis-Chef GANSA Jean-Marie Comlan

Article 3 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 avril 2002

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 21 – GCONB 15 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 18.